

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

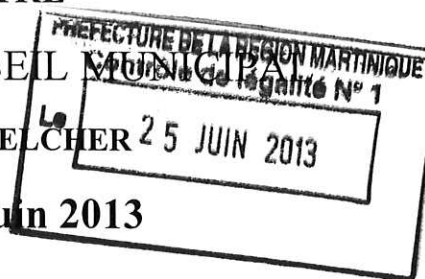
**DEPARTEMENT
MARTINIQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 19 juin 2013



NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	22	23
		Dont procurations 01
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
23	00	00

Date de la convocation

12/06/2013

Date d'affichage

12/06/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

**Réajustement plan
financement SDAEP**

Président de Séance :

Fred DERNE, 1^{ER} Adjoint au Maire

Secrétaire de Séance :

Christine ALIKER

L'an deux mille treize et le **dix neuf juin**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fred DERNE, 1^{ER} Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. Fred DERNE, Marie GARON, Chantal BAUCELIN, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Lucien LAFONTAINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Eric JULTAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Marie-Louise BROCHE, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Luc CLEMENTE, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Christian DORDONNE, Chantal LAPERDRIS.

Procuration : Monsieur Christian DORDONNE a donné procuration à Madame Elise JEAN-BAPTISTE.

**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES
REAJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur Fred DERNE – 1^{ER} Adjoint au Maire, rappelle à l'assemblée que par délibération du 21 novembre 2012, le conseil municipal a approuvé le plan de financement du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales pour un montant de quatre vingt quatre mille cinq cent quatre vingt euros hors taxes (84 580.00 € HT).

L'Office de l'eau de la Martinique a fait connaître à la ville qu'elle pourrait bénéficier d'un financement complémentaire sur cette opération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Fred DERNE après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le nouveau le nouveau plan de financement comme suit :

Conseil Régional-ACRC (70%) : 59 206.00 €
Office de l'Eau (30%) : 25 374.00 €

84 580.00 €

Afin de compléter le dossier de demande de subvention adressé à cet organisme le 05 avril 2012.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 24 JUIN 2013

Le Maire


Luc CLEMENCE

